

## **Aide à la mobilité sortante internationale réservée aux normaliens étudiants inscrits en année « Projet long de recherche » dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon à partir de l'année universitaire 2023-2024**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel TRIZAC dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu la décision n° 2023-081 du 19 juin 2023 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,*

*Vu l'avis favorable du conseil des études et de la vie étudiante du 5 juillet 2023,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 juillet 2023, prend la délibération suivante :

### **Article 1.**

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les modalités suivantes de l'aide à la mobilité sortante internationale réservée aux normaliens étudiants inscrits en année « projet long de recherche » dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon à partir de l'année universitaire 2023-2024 :

Forfait séjour d'un montant maximum de 140 euros par semaine, plafonné à 3000 euros. Ce forfait s'entend en semaines glissantes, jours de voyage inclus ; seules sont prises en compte les semaines complètes.

Forfait transport alloué selon le barème en vigueur à la mobilité internationale. Ce forfait est cumulable avec un forfait versé par la mobilité internationale dans la limite d'un maximum de deux forfaits durant la scolarité à l'École.

*Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 20*

*Nombre de voix favorables : 20*


*Nombre de voix défavorables : 0*

*Nombre d'abstentions : 0*

Fait à Lyon, le 10 juillet 2023

Le président de l'ENS de Lyon

Emmanuel TRIZAC



Emmanuel TRIZAC  
Président  
École Normale Supérieure de Lyon

